



PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 352-2025

Aux citoyens de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance ordinaire tenue le 1^{er} jour du mois d'octobre 2025 au lieu ordinaire des sessions, a adopté Règlement d'emprunt numéro 352-2025 autorisant l'acquisition d'un camion pompe-échelle et de ses équipements pour le Service de sécurité incendie et décrétant un emprunt et une dépense de 2 650 700 \$.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 15 octobre 2025.

Ce règlement entrera donc en vigueur conformément à la loi.

Les citoyens intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de l'hôtel de ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h et 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 16^e jour du mois d'octobre 2025.

Pierre-Alain Bouchard,

Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Entrée en vigueur – Règlement d'emprunt numéro : 352-2025

Je soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 16 octobre 2025, et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 16^e jour du mois d'octobre de l'an 2025.

Signé :
Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service juridique